



Assemblée générale

Distr. générale
9 juin 1999
Français
Original: anglais

Comité des conférences Session de fond de 1999

Ordre du jour et programme de travail de 1999

À sa session d'organisation, tenue le 21 avril 1999, le Comité des conférences a approuvé l'ordre du jour de sa session de fond de 1999, dont le projet lui avait été soumis par le Secrétariat sous la cote A/AC.172/1999/L.1. On trouvera dans le présent document l'ordre du jour approuvé pour la session de fond de 1999, accompagné d'annotations concernant la documentation dont le Comité sera saisi en 1999.

Ordre du jour de la session de fond de 1999

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Calendrier des conférences et réunions :
 - a) Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour 2000-2001;
 - b) Amélioration de l'utilisation des services de conférence :
 - i) Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies;
 - ii) Consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition;
 - iii) Fourniture de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres;
 - iv) Système de comptabilité des coûts des services de conférence;
 - v) Organes subsidiaires autorisés à se réunir en dehors de leurs sièges respectifs en vertu du paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale;
 - vi) Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi;
 - vii) Amélioration de la coordination des services de conférence;

- c) Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale;
 - d) Examen du projet de calendrier des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2000-2001.
3. Contrôle et limitation de la documentation :
- a) Étude du problème de la publication tardive des documents; étude de la relation entre la publication tardive des documents et la sous-utilisation des services de conférence; données détaillées sur les raisons expliquant les retards et analyse du surcoût et autres incidences financières qu'entraîne la présentation tardive des documents;
 - b) Établissement de comptes rendus de séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale;
 - c) Questions relatives à la traduction;
 - d) Développement, mise à jour et enrichissement permanents des sites Web de l'Organisation des Nations Unies.
4. Examen du projet de budget-programme du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence pour l'exercice biennal 2000-2001 :
- Analyse des problèmes posés par l'organisation des carrières dans les services linguistiques et pourcentage de postes vacants dans les services linguistiques de certains lieux d'affectation.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport.

Annotations

1. *Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation*
2. *Calendrier des conférences et réunions :*
 - a) *Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour 2000-2001*

Un projet de calendrier pour 2000-2001 sera présenté au Comité par le Secrétariat.
 - b) *Amélioration de l'utilisation des services de conférence :*
 - i) *Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies*

Pour l'examen de ce point, le Comité sera saisi d'un rapport contenant des statistiques établies d'après un échantillon représentatif d'organes.
 - ii) *Consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition*

Le Secrétariat présentera un rapport oral sur la question et distribuera des exemplaires de son rapport à tous les membres.
 - iii) *Fourniture de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres*

Le Secrétariat présentera un rapport écrit sur la question.

iv) *Système de comptabilité des coûts des services de conférence*

Comme l'élaboration du rapport demandé ne peut se faire sans l'avis et l'assistance du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, voire de consultants externes, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de préciser la date à laquelle le Secrétariat pourra le présenter.

v) *Organes subsidiaires autorisés à se réunir en dehors de leurs sièges respectifs en vertu du paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale*

Le Comité sera informé de tout changement dans ce domaine.

vi) *Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi*

Le Secrétariat présentera les rapports écrits demandés par l'Assemblée générale.

vii) *Amélioration de la coordination des services de conférence*

Le Secrétariat rendra compte oralement des mesures qu'il a prises pour améliorer la coordination entre les quatre centres de services de conférence et distribuera des exemplaires de son rapport aux membres. Dans le cadre des activités de coordination, une vidéoconférence sera organisée entre les centres le deuxième jour de la session de fond.

c) *Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale*

Conformément à la procédure établie, les présidents des organes subsidiaires de l'Assemblée générale qui souhaitent se réunir au Siège durant la partie principale de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée doivent en faire la demande au Président du Comité des conférences. Les demandes reçues seront soumises au Comité dans un document de séance, qui sera publié juste avant l'ouverture de la session, de façon à être le plus à jour possible.

d) *Examen du projet de calendrier des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2000-2001*

Le Comité examinera le projet de calendrier du Conseil économique et social pour 2000-2001 lors d'une séance en juin 1999, date à laquelle le calendrier devrait être disponible.

3. *Contrôle et limitation de la documentation*

a) *Étude du problème de la publication tardive des documents*

Le Secrétariat présentera un document de séance sur la question.

b) *Établissement de comptes rendus de séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale*

Le Secrétariat présentera un rapport oral sur l'application de ces dispositions et distribuera des exemplaires de son rapport aux membres.

c) *Questions relatives à la traduction*

Le Secrétariat présentera un rapport oral sur les paragraphes 20, 22, 23, 25 et 28 de la résolution 53/208 B de l'Assemblée générale et distribuera des exemplaires de son rapport aux membres. Un rapport écrit sera soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session conformément au paragraphe 26 de ladite résolution.

d) *Développement, mise à jour et enrichissement permanents des sites Web de l'Organisation des Nations Unies*

Le rapport du Secrétaire général (A/AC.198/1999/6) ayant été publié, il sera soumis au Comité.

4. *Examen du projet de budget-programme du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence pour l'exercice biennal 2000-2001*

Le Comité examinera le chapitre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 concernant le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence. Il étudiera également le rapport du Secrétaire général concernant l'incidence des mesures d'économie sur la prestation des services de conférence prévus (A/53/833), qui a été présenté à l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquante-troisième session, conformément au paragraphe 34 de la résolution 53/208 B du 18 décembre 1998.

Analyse des problèmes posés par l'organisation des carrières dans les services linguistiques et pourcentage de postes vacants dans les services linguistiques de certains lieux d'affectation

Un additif au rapport du Secrétaire général sur l'organisation des carrières dans les services linguistiques (A/53/919) sera présenté à l'Assemblée à sa cinquante-quatrième session par l'intermédiaire du Comité des conférences.

5. *Questions diverses*

Participation des observateurs

Le Comité examinera la question lorsqu'il se réunira pour étudier le projet de calendrier du Conseil économique et social pour 2000-2001.

6. *Adoption du rapport*
